

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15 <sup>eme</sup>
Nom de site	PARIS-15E-ARRONDISSEMENT/149 rue de sèvres	Numéro	T96675
Adresse du site	149, rue de Sèvres	Hauteur	R+7 (28,15 m)
Bailleur de l'immeuble	Public APHP	Destination	Hôpital
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe) Deux autres opérateurs déjà présents sur le site Free et SFR		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	20/09/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	22/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 15e	20/11/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 75°, 160° et 345°.		
Distance des ouvrants	Entre 3 m et 10 m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 75° < 2V/m - 160° < 1V/m - 345° < 1V/m 5G (3500) : 75° < 2V/m - 160° < 1V/m - 345° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	30,17 m pour les antennes à faisceau fixe 30,77 m pour les antennes à faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

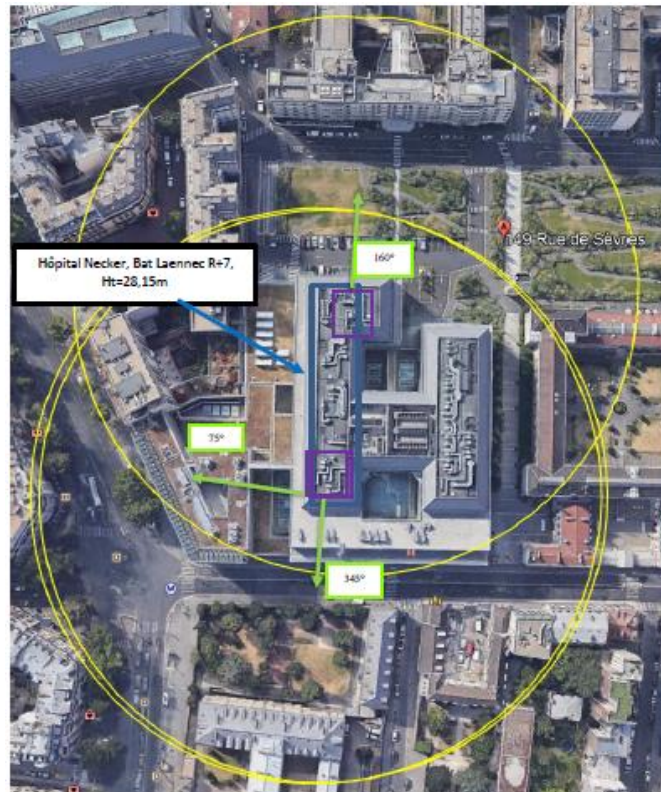
Description des antennes	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts sur la terrasse du bâtiment
Intégration antennaire	Ce projet d'intégration est susceptible d'être modifié (à la demande des architectes des bâtiments de France, du bailleur ou pour des raisons de faisabilités techniques) lors de l'instruction de la déclaration préalable.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



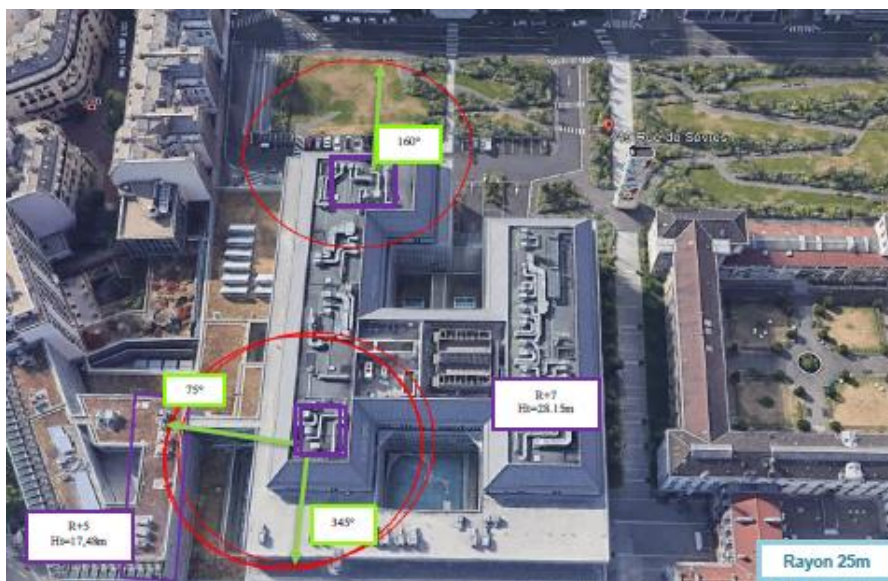
Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	149 R DE SEVRES	28,15m	Non	30m	<1 V/m

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	149 R DE SEVRES	28,15m	Non	30m	<1 V/m

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 149 RUE DE SÈVRES - HÔPITAL NECKER BAT LAENNEC 75015 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 75°	Azimuth 160°	Azimuth 345°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	28.5 m	31.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 75°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 345°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)**

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

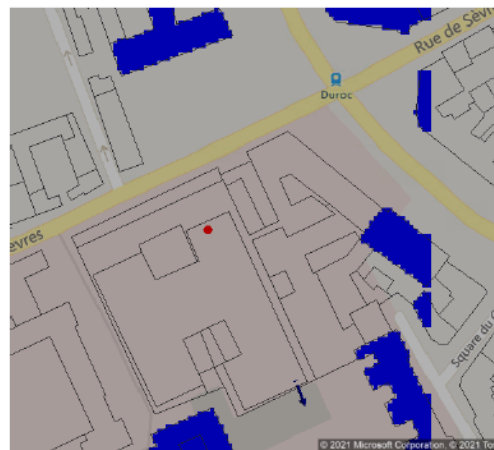
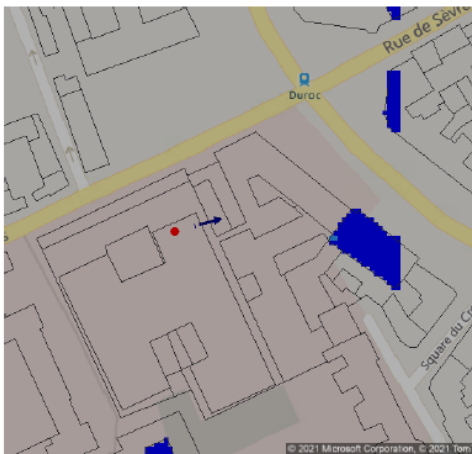
L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 149 RUE DE SÈVRES - HÔPITAL NECKER BAT LAENNEC 75015 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 75°	Azimut 160°	Azimut 345°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m	22.5 m

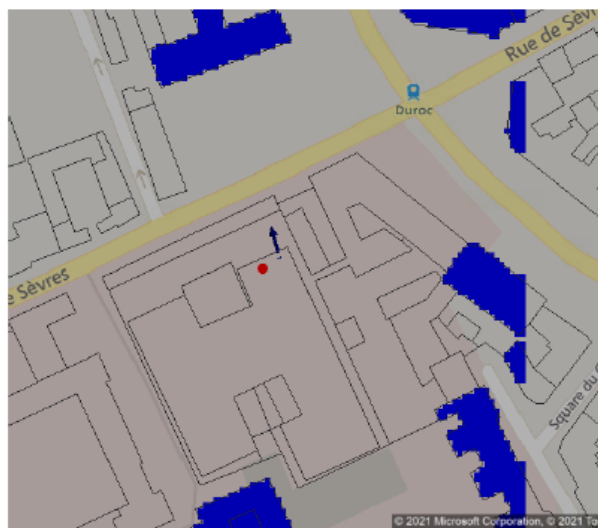
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 75°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 345°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :

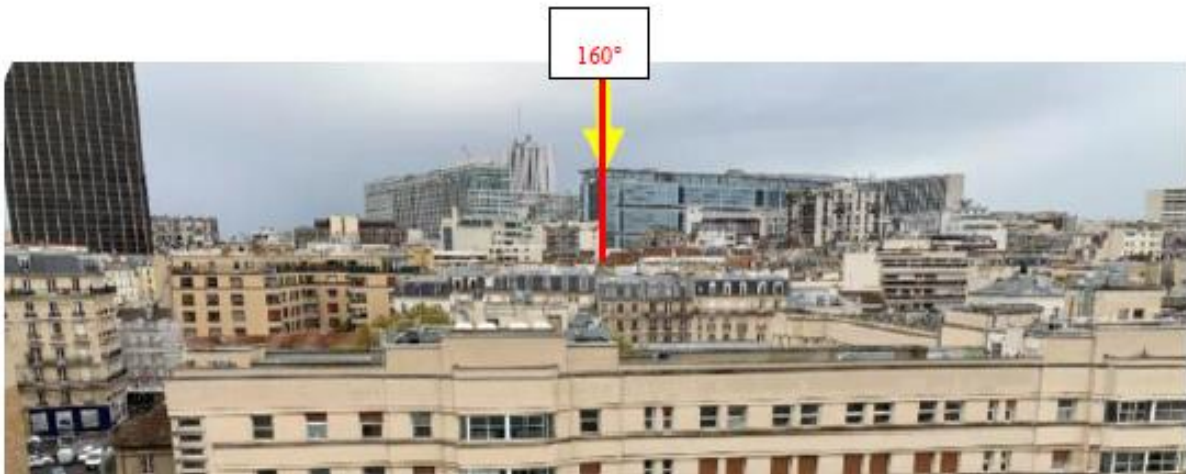


**Vue des Azimuts**

Azimut 75° :



Azimut 160° :



Azimut 345° :

